

# 7ème Coopération Bilatérale Wallonie-Bruxelles/Chili

## Objectifs

Les objectifs de la coopération entre les entités sont :

- promouvoir les intérêts et valoriser les compétences ;
- soutenir les projets des intervenants de Wallonie-Bruxelles ;
- soutenir l'internationalisation des opérateurs en valorisant Wallonie-Bruxelles comme espace de dynamique culturel, scientifique et économique ;
- favoriser la relance économique post-pandémie COVID.

Plus d'infos ICI

## Conditions d'éligibilité

Être un organisme situé en Wallonie - Bruxelles et reconnu par les entités de la Wallonie ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## Budget

- Mission de 7 jours plafonnée à 2.500€ (max. 2 par an) ;
- mission de 10 jours plafonnées à 3.000€ (max. 2 par an) ;
- mission de 14 jours plafonnées à 3.600€ (max. 2 par an) ;
- mission de 21 jours plafonnée à 4.650€ (max. 1 par an) ;
- mission de 28 jours plafonnée à 5.700€ (max.1 par an).

=

-Billet A-R classe éco ;

- frais A-R transfert domicile-hôtel-aéroport ;

-frais logement ;

- frais repas/boissons, transport, communication, data 50€/jour.

## Bailleur de fonds

•

WBI

## Propriété intellectuelle

•

Haute Ecole

Soumission : 16 août 2022

Durée : La demande de soutien ne doit pas excéder 3 ans

Porteur(s) : Haute Ecole

## Mots-clés

Agroalimentaire Aéronautique Culture Digital  
Droit des femmes Efficacité énergétique  
Environnement et efficacité des ressources Espace  
Innovation International Matériaux Mobilité  
Recherche Collaborative Santé

## Contacts SynHERA

- Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)

## Critères de sélection

- Pertinence du projet au regard des objectifs et secteurs prioritaires ;
  - adéquation du plan de travail ;
  - aspect novateur ;
  - qualité des équipes et du montage financiers ;
  - retombées pour la Wallonie- Bruxelles et la coopération ;
- potentiel de pérennisation du projet et consolidation de partenariats et de réseaux ;
  - visibilité et rayonnement de la Wallonie-Bruxelles à l'international ;
  - apport des partenaires et complémentarités de l'expertise ;
  - valorisations et potentiels économiques de la recherche ;
- potentiel d'extension de la collaboration bilatérale à des programmes internationaux (ex.: Horizon Europe, Adelante, etc.)